# Le P'tit Walhérois

**Anthée - Falaën - Gérin - Onhaye - Serville - Sommière - Weillen**

Trimestriel
Communal

**Septembre 2020**

Onhaye

*Photo : Jean Elleboudt*
*Editeur responsable : Administration Communale : Hélène Rouyre*
*Réalisation et impression : CARP Imprimerie - Philippeville - 071 662 128*

## L'utilisation de caméras de surveillance par les particuliers

Le domicile, appartement ou maison, mais également les lieux dits « communs » des immeubles sont considérés comme des lieux fermés non accessibles au public au sens de l'article 2 de la loi caméras.
Toute caméra utilisée dans ce type de lieu dans le but d'assurer la sécurité des lieux est concernée par cette loi, que les images soient enregistrées ou non.
Si votre caméra de surveillance ne surveille que l'intérieur de votre domicile, vous n'êtes pas tenus de déclarer cette caméra ni de l'annoncer.
Si par contre, vous filmez l'extérieur de votre habitation ou des parties communes d'un immeuble, vous devez apposer le pictogramme tel que repris ci-dessus et rempli avec vos données. Vous devez également déclarer votre caméra via le site ***www.declarationcamera.be***.
Dans tous les cas, vous devez également tenir un registre de traitement des données tel que prévu par le RGPD.
Vous ne pouvez en aucun cas filmer l'espace public ou chez vos voisins. Si techniquement, vous ne pouvez éviter de filmer ces endroits, vous devez les flouter.
Vous pouvez trouver plus d'informations sur le site internet : ***« besafe.be »***.

CP A. Jacobs, *Directeur proximité, ZP 5312 - Haute - Meuse*

## Etat civil

**Ils sont nés :** Camille ANTOINE d'Onhaye • Shayanna STIENLET de Weillen • Alexis BOURGUET de Sommière Maude DELOBBE de Falaën • William NOTTE d'Anthée • Augustin ANDRE de Gerin • Sacha DEMOULIN d'Onhaye • Eléanor MERCENIER de Weillen.

**Ils se sont mariés :** Yoan SYNE et Aurélie FREMAL d'Onhaye.

**Ils nous ont quittés :** Marcel NAMECHE de Sommière • Guillaume de GIEY de Weillen • Michel FRESON de Gerin • Gérard DAIGNEAU de Sommière • Gisèle JACOBS de Falaën • Adelin SNAUWAERT de Falaën Francine MOINY d'Onhaye • Robert ADAM d'Onhaye • David FLEMAL de Falaën • Louis KINIF de Gerin.

## Un problème d'ordre juridique ?

*Le CPAS d'Onhaye organise des consultations juridiques gratuites*

Une permanence est organisée par un avocat tous les derniers lundis de chaque mois de 14h à 16h :

- le lundi 28 septembre 2020
- le lundi 30 novembre 2020
- le lundi 26 octobre 2020
- le lundi 28 décembre 2020

***Uniquement sur rendez-vous auprès de Mme Florence SERVAIS au 082 610 425 ou via mail : florence.servais@cpas-onhaye.be***

## Du nouveau au CPAS d'Onhaye !

*Vous avez besoin d'aide pour comprendre ou rédiger un courrier...*

- Ecrire à une administration, votre propriétaire, le Juge de Paix
- Rédiger un mail ou courrier pour demander un remboursement
- Comprendre et répondre à un courrier compliqué
- Réaliser votre CV et/ou rédiger une lettre de motivation
- Relire et corriger vos lettres...

**Un écrivain public est à votre disposition dès le Mercredi 7 octobre**
***C'est un service gratuit et confidentiel !***

**Permanences sans RDV, le 1er Mercredi de chaque mois dans les locaux du CPAS dès 14H - Contact : 082 61 0426**

## Calendrier des collectes

| | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|---|---|---|---|---|
| Sacs bleus PMC | 3, 17 | 1, 15, 29 | 12, 26 | 10, 24 |
| Papiers-cartons | 22 | 20 | 17 | 15 |





## Sommaire


- Dans ma commune P. 2
- Le mot du Bourgmestre P. 3
- Vie Politique P. 4 à 11
- Agenda détach. P. 11 à 14
- Enfance et jeunesse P. 15
- Sports P. 16 et 17
- Vie associative P. 18 et 19
- Travaux P. 20
- Culture P. 20 et 21
- Environ. / Urbanisme P. 22
- Nos écoles P. 22 et 23


## ORDRE DU JOUR CONSEIL COMMUNAL

L'ordre du jour des différents Conseils Communaux est consultable aux valves communales, dans la rubrique événements du site internet :
***www.onhaye.be***
ou peut être envoyé sur demande à l'adresse suivante :
*luc.gregoire@commune-onhaye.be*

Les procès-verbaux des Conseils communaux sont également consultables sur le site internet de la Commune.

## Ramassage des encombrants :

Les services communaux effectueront le ramassage des encombrants le

**lundi 16 novembre 2020**

Toute personne désirant bénéficier de leur passage est priée de le communiquer par écrit à l'Administration Communale.
La redevance est fixée à 20 € avec un maximum de 2 m³ par ménage.

**Le prochain P'tit Walhérois sera distribué les 14 et 15 décembre 2020.**
Vos articles sont à envoyer uniquement à l'adresse :
ptitwalherois@commune-onhaye.be
**pour le 25 novembre 2020 au plus tard**

Chères Walhéroises,
chers Walhérois,

Cela fait maintenant plusieurs mois que nous traversons une crise sanitaire.

Il est difficile de se projeter dans l'avenir, mais il semble acquis que nous allons encore devoir cohabiter avec le covid 19 pendant un certain temps.

Vous le vivez au quotidien : il est parfois compliqué de trouver le juste équilibre entre le retour à une vie sociale et le respect des gestes barrières.

Traditionnellement, le mois de septembre est rythmé par la rentrée scolaire. Cette année, celle-ci est bien évidement marquée par le contexte du moment. Un protocole spécifique a été mis en place afin que chaque enfant puisse retrouver son école dans de bonnes conditions. Après de trop longues semaines, le retour en classe est une étape importante pour « nos petites têtes blondes ».

Nous mettons tout en œuvre avec le corps enseignant, la direction, le Pouvoir Organisateur et les membres de l'équipe de l'extrascolaire afin que l'école puisse jouer son double rôle d'apprentissage et de création de liens sociaux. Dans cette période délicate, je ne peux que me réjouir de la bonne rentrée dans nos implantations et je souhaite une année scolaire enrichissante aux enfants, aux enseignants et aux parents.

Dans la vie communale, la crise sanitaire impacte également un autre projet. Il me tient particulièrement à cœur : c'est le nouveau Plan Communal de Développement Rural. En effet, un vaste processus de rencontres et de consultations avec la population walhéroise était prévu cette année. Seules deux rencontres citoyennes ont pu se dérouler avant le confinement (à Anthée et à Falaën). J'espère que les consultations pourront reprendre dès que la situation le permettra, selon des modalités à définir avec la Fondation Rurale de Wallonie.

Chères Walhéroises, chers Walhérois, pour traverser le cap, la patience et le respect des consignes sont nos meilleurs atouts.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Etant et restant à votre écoute,

Christophe Bastin,
Votre dévoué Député-Bourgmestre,

0497 188 946

## Résumé du Conseil Communal du 19 mai 2020

### 1. Conseil Action Sociale - comptes 2019

Le Conseil Communal a décidé à l'unanimité d'arrêter, comme suit, les comptes de l'exercice 2019 :

| BILAN | ACTIF | PASSIF |
|---|---|---|
| | 392.527,82 € | 392.527,82 € |

| COMPTE DE RÉSULTATS | CHARGES (C) | PRODUITS (P) |
|---|---|---|
| Résultat de l'exercice | 957.607,72 € | 957.607,72 € |

| | Ordinaire | Extraordinaire |
|---|---|---|
| Droits constatés (1) | 1.054.810,19 | 0,00 |
| Non Valeurs (2) | 0,00 | 0,00 |
| Engagements (3) | 907.882,81 | 0,00 |
| Imputations (4) | 883.059,92 | 0,00 |
| Résultat budgétaire (1 – 2 – 3) | 146.927,38 | 0,00 |
| Résultat comptable (1 – 2 – 4) | 171.750,27 | 0,00 |

### 2. Finances communales - comptes annuels 2019

Le Conseil Communal a décidé, par 10 oui et 3 abstentions :

- Article 1 : d'arrêter, comme suit, les comptes de l'exercice 2019 :

| BILAN | ACTIF | PASSIF |
|---|---|---|
| | 31.499.590,05 € | 31.499.590,05 € |

| COMPTE DE RÉSULTATS | CHARGES (C) | PRODUITS (P) | RESULTAT (P-C) |
|---|---|---|---|
| Résultat courant | 3.795.537,94 € | 4.422.601,03 € | 627.063,09 € |
| Résultat d'exploitation (1) | 4.895.918,37 € | 5.970.853,66 € | 1.074.935,29 € |
| Résultat exceptionnel (2) | 1.448.880,36 € | 647.148,01 € | -801.732,35 € |
| Résultat de l'exercice (1+2) | 6.344.798,73 € | 6.618.001,67 € | 273.202,94 € |

| | Ordinaire | Extraordinaire |
|---|---|---|
| Droits constatés (1) | 5.405.764,91 € | 2.247.617,00 € |
| Non Valeurs (2) | 13.118,64 € | 0,00 € |
| Engagements (3) | 4.676.363,08 € | 2.247.617,00 € |
| Imputations (4) | 4.628.368,25 € | 1.722.230,90 € |
| Résultat budgétaire (1 – 2 – 3) | 716.283,19 € | 0,00 € |
| Résultat comptable (1 – 2 – 4) | 764.278,02 € | 525.386,10 € |

- Article 2 : de transmettre la présente délibération aux autorités de tutelle, au service des Finances et au directeur financier.

### 3. Finances communales - Modification Budgétaire n°1/2020 service ordinaire et service extraordinaire

Le Conseil Communal décidé à l'unanimité de :

- Article 1 : d'arrêter, comme suit, les modifications budgétaires n° 1 de l'exercice 2020 :

**1. Tableau récapitulatif**

| | Service ordinaire | Service extraordinaire |
|---|---|---|
| Recettes totales exercice proprement dit | 4.427.344,70 | 1.700.890,00 |
| Dépenses totales exercice proprement dit | 4.166.637,53 | 3.505.985,32 |
| Boni / Mali exercice proprement dit | 260.707,17 | -1.805.095,32 |
| Recettes exercices antérieurs | 716.283,19 | 0,00 |
| Dépenses exercices antérieurs | 18.668,54 | 43.804,35 |
| Prélèvements en recettes | 0,00 | 1.848.899,67 |
| Prélèvements en dépenses | 890.770,87 | 0,00 |
| Recettes globales | 5.143.627,89 | 3.549.789,67 |
| Dépenses globales | 5.076.076,94 | 3.549.789,67 |
| Boni / Mali global | 67.550,95 | 0,00 |



**2. Montants des dotations issus du budget des entités consolidées**

| | Dotations approuvées par l'autorité de tutelle | Date d'approbation du budget par l'autorité de tutelle |
|---|---|---|
| CPAS | Néant | |
| Fabriques d'église | Néant | |
| Zone de police | Néant | |
| Zone de secours | Néant | |
| Autres (préciser) | Néant | |

- Article 2 : de transmettre la présente délibération aux autorités de tutelle, au service des Finances et au directeur financier/à la directrice financière.

### 4. Rapport financier PCS 2019/Approbation

Le Conseil Communal a décidé à l'unanimité d'approuver le rapport financier du plan de cohésion sociale 2019 reprenant les dépenses et recettes du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

### 5. Amélioration voirie et égouttage des rues du Beau Site et du Forbot - participation communale aux investissements d'égouttage

Dans le cadre des travaux d'amélioration voirie et égouttage des rues du Beau Site et du Forbot, le Conseil Communal a décidé à l'unanimité :

- de souscrire des parts bénéficiaires (G) de l'organisme d'épuration agréé à concurrence de 207.537,60 €, correspondant à la quote-part financière de la commune dans les travaux susvisés;
- de charger le Collège communal de libérer annuellement, à partir de 2021, le montant souscrit à concurrence de 1/20e de cette souscription jusqu'à la libération totale des fonds.

### 6. "Notre avenir coopérative" - Souscription de parts

Le Conseil Communal a décidé à l'unanimité :

- Article 1 : de s'affilier à la société coopérative «Notre avenir coopérative» dont le siège sera établi à 5020 Suarlée, rue Maria de Dorlodot, 8 et d'y souscrire 100 parts «D» d'une valeur de 50 euros chacune, soit un total de 5.000 euros.

  d'approuver les statuts de ladite coopérative dont un exemplaire sera joint à la présente délibération pour en faire partie intégrante et retranscrit à sa suite au registre des procès-verbaux du conseil communal.
- Article 2 : la présente délibération sera transmise à l'autorité de tutelle accompagnée de ses pièces justificatives aux fins d'approbation.
- Article 3 : une expédition conforme de la présente délibération sera en outre transmise :
  - à Monsieur Philippe Detry, Directeur Financier, pour suivi ;
  - à la société «Notre avenir coopérative» pour disposition.

### 7. Délibération générale adoptant des mesures d'allégement fiscal dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19

Le Conseil Communal a décidé à l'unanimité :

- Article 1 : de supprimer pour l'exercice 2020, le montant de la taxe de séjour établie, pour les exercices 2019 à 2025, par la délibération du 23 octobre 2018 approuvée le 21 novembre 2018.
- Article 2 : le présent règlement sera transmis au Gouvernement Wallon conformément aux articles L3131-1 et suivants du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation dans le cadre de la tutelle spéciale d'approbation.
- Article 3 : le présent règlement entrera en vigueur le jour de l'accomplissement des formalités de la publication faites conformément aux articles L1133-1 à 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

### 8. Les Arsouilles - demande de suspension des "loyers et charges"

Considérant qu'il ressort des chiffres de présences et réservations remis par Les Arsouilles pour le Co-accueil d'Anthée qu'aucun enfant n'est présent depuis le 18/03/2020, mais que le milieu d'accueil est resté ouvert, le Conseil Communal a décidé à l'unanimité de suspendre les «loyers et charges» pendant 2 mois pour le milieu d'accueil à Anthée.

### 9. Acte d'échange sans soulte - confirmation décision Collège communal

Le Conseil Communal a décidé par 8 voix pour 3 abstentions (BARREAU J., BOUCHAT D., CLEDA F.) de confirmer la décision du Collège communal du 8 avril 2020 approuvant le projet d'acte d'échange sans soulte établi par le Comité d'acquisition de Namur concernant le plan de délimitation établis par le STP concernant la reconnaissance et modifications des rues du Tienne et rue du Château à Weillen et tendant à :

- la délimitation partielle du sentier communal anciennement vicinal n°43
- la modification partielle par élargissement du sentier communal anciennement vicinal n°43

- au déplacement partiel du sentier communal anciennement vicinal n°43
- à l'entérinement des limites d'une partie du sentier communal anciennement vicinal n°43 suivant l'état des lieux
- à la modification partielle par rétrécissement du sentier communal anciennement vicinal n°1 ;

**10. Acquisition par la commune d'un terrain sis au lieu-dit "Aiwy" à Onhaye pour 11 a 19 ca**

Le Conseil Communal a décidé par voix 9 pour et 2 abstentions (Gérard Cox, Raphaël Papart) :

- Article 1 : d'approuver le projet d'acte établi par l'Etude Debouche et Stévigny, à Dinant, pour l'acquisition d'une parcelle de terrain sise à Onhaye, cadastrée section A n°30A2 d'une contenance de 11a 19ca, au montant de 75.000€.
- Article 2 : la présente acquisition a lieu pour cause d'utilité publique et la commune sollicite dès lors la gratuité de l'enregistrement conformément à l'article 161 2° du code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe.
- Article 3 : de charger le Collège communal de finaliser la procédure d'achat. L'acte sera signé après approbation du crédit inscrit à la Modification budgétaire par l'autorité de tutelle.

**11. Patrimoine communal - location habitation à Falaën**

Le Conseil Communal a décidé à l'unanimité de charger le Collège communal de remettre en location l'immeuble sis à Falaën, Try des Bruyères n°3 aux mêmes conditions, à savoir 600€ (indice du 1er septembre 2017).

**12. Fabriques d'église - compte 2019**

Le Conseil Communal a arrêté le compte 2019 de l'établissement cultuel de Serville comme suit :

Recettes : 19.956,30€
Dépenses : 8.732,57€
Résultat : 11.223,73€
Intervention communale : 9.662,72€

Le Conseil Communal a arrêté le compte 2019 de l'établissement cultuel de Sommière comme suit :

Recettes : 17.018,89€
Dépenses : 9.094,22€
Résultat : 7.924,67€
Intervention communale : 0€

**13. Fabriques d'église d'Anthée- budget 2020**

Le Conseil Communal a arrêté le budget 2020 de l'établissement cultuel d'Anthée, pour l'exercice 2020, comme suit :

Recettes : 37.065,24€
Dépenses : 37.065,24€
Résultat : 0€
Intervention communale : 7.717,67€

**14. Adhésion à la centrale d'achat relative à la fourniture de gaz et d'électricité Haute Tension et Basse Tension créée par l'intercommunale IDEFIN**

Le Conseil Communal a décidé à l'unanimité :

- Article 1 : de confirmer la décision du Collège communal du 26 mars 2020 d'adhérer à la centrale d'achat relative à la fourniture de gaz et d'électricité Haute Tension et Basse Tension à mettre en place par IDEFIN et de signer la convention d'adhésion à ladite centrale d'achat.
- Article 2 : de notifier la présente délibération à IDEFIN ainsi que la convention d'adhésion.
- Article 3 : de soumettre la présente décision d'adhésion à la tutelle.

**15. Règlement-redevance sur le tarif des concessions de sépulture**

Le Conseil Communal a décidé à l'unanimité :

- Article 1 : il est établi, pour les exercices 2020 à 2025 inclus, une redevance communale sur les concessions de sépulture.

  Celle-ci porte :
  - soit sur une parcelle de terrain
  - soit en bacs préfabriqués en béton
  - soit en cellule en columbarium.
  - soit en cavurne
- Article 2 : les concessions de sépulture ainsi que leur renouvellement sont accordés par le Collège communal, et ce, pour une période de 30 ans.
- Article 3 : les taux de la redevance pour l'octroi des concessions sont fixés comme suit :

| | Parcelle de terrain de 2,5 m² | Parcelle de terrain de 1m² | Par bacs préfabriqués en béton Parcelle comprise | Par cellule en columbarium | Par cavurne parcelle comprise |
|---|---|---|---|---|---|
| 1. Bénéficiaire qui a son domicile dans la commune au moment de la demande | 125,00€ | 50,00€ | 1000,00€ | 300,00€ | 300,00€ |
| 2. Bénéficiaire non domicilié dans la commune au moment de la demande | 1875,00€ | 790,00€ | 2675,00€ | 750,00€ | 750,00€ |

- Article 4 : par bénéficiaire, il faut entendre la personne dont l'inhumation est prévue dans la concession octroyée explicitement identifiée dans la demande.
- Article 5 : la demande sera introduite auprès du Collège communal d'Onhaye par une déclaration écrite, datée et signée, sur le formulaire remis par l'administration.
- Article 6 : la redevance est due par la personne qui introduit la demande de concession et est payable dans le mois à dater de l'envoi de l'état des frais et prestations dressé par les services communaux.

A défaut de paiement, le recouvrement de la redevance sera poursuivi conformément aux dispositions prévues par l'article L1124-40 § 1er ,1° du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation. En cas de non-paiement, les frais du rappel par voie recommandé prévus par cet article L 1124-40 seront à charge du débiteur et s'élèveront à 10 EUR.

- Article 7 : le présent règlement annule et remplace le règlement-redevance voté par le Conseil communal le 23 octobre 2018.
- Article 8 : le présent règlement entrera en vigueur après accomplissement des formalités de la publication faites conformément aux articles L1133-1 à 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.
- Article 9 : le présent règlement sera transmis au Gouvernement Wallon conformément aux articles L3131-1 et suivants du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation dans le cadre de la tutelle spéciale d'approbation.

**16. Commune "zéro déchet" : approbation convention**

Le Conseil Communal a décidé à l'unanimité :

- de confirmer l'engagement de la commune dans la démarche Zéro déchet en :
  - Validant le contenu du document officiel de notification de la démarche zéro déchet établi dans le cadre de l'AGW du 17 juillet 2008
  - Validant le contenu de l'annexe 2 grille de décision
- de confirmer la délégation au BEP Environnement de la coordination de la démarche et l'accompagnement du référent communal dans la rédaction et la mise en oeuvre du plan d'actions, de l'élaboration et l'introduction, à la Région Wallonne, du dossier de demande de subsides et la récupération de ceux-ci pour couvrir les frais engagés par l'intercommunale.

**17. Collaboration Commune-Province en matière d'aide à l'entretien des cours d'eau non navigables de 3e catégorie - Nouvelle convention**

Considérant la décision du Collège communal du 27 février 2020 d'adhérer à la convention relative à l'aide à l'entretien des cours d'eau non navigables de 3e catégorie par le Service Technique Provincial, le Conseil Communal a décidé à l'unanimité d'approuver la convention relative à l'aide à l'entretien des cours d'eau non navigables de 3e catégorie par le Service Technique Provincial.

**18. Asbl Alter - approbation convention relative au service d'encadrement de mesures judiciaires alternatives**

Le Conseil Communal a décidé à l'unanimité d'approuver la convention de collaboration 2020 à passer avec l'asbl ALTER.

**19. Véhicules service voirie : décision acquisition - mode de passation du marché**

Le Conseil Communal a décidé à l'unanimité :

- d'approuver le descriptive technique relative à l'acquisition d'une camionnette et le montant estimé du marché, établis par le Secrétariat. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 15.000,00€ TVAC.
- de conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant).
- de financer cette dépense par le crédit inscrit.

**20. Marché de fournitures de masques en tissu destinés à la population pour lutter contre la pandémie Coronavirus - confirmation décision collège communal**

Le Conseil Communal a décidé à l'unanimité de confirmer la décision du Collège communal du 16 avril 2020 concernant la commande à la société J&Joy, rue Edmond Leburton, 6 à 4300 Waremme pour la fourniture

de 3500 masques de tissu tels que validé par la Clinique du Mont Légia, sur le modèle du SPF santé publique, au montant de 1,75€ HTVA / pièce, en vue d'une distribution pour la lutte contre le Covid-19, soit un montant de 7.411,25€ TVAC.

**21. Décisions tutelle - information**

Le Conseil Communal a pris acte de la décision du Ministre approuvant la décision du Conseil communal du 20 février 2020 établissant pour les exercices 2020 à 2025 une taxe communale sur les documents administratifs.

**22. Urgence - acquisition d'une camionnette simple cabine et avec benne basculante - décision - mode de passation du marché**

Le Conseil Communal a décidé à l'unanimité :

- d'approuver le descriptive technique relative à l'acquisition d'une camionnette et le montant estimé du marché, établis par le Secrétariat. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 30.000€ TVA comprise.
- de conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) après consultation de minimum trois fournisseurs.
- de financer cette dépense par le crédit inscrit.

**23. Urgence - Ferme d'Anthée - décision de placer un bardage sur le pignon - mode de passation du marché**

Le Conseil Communal a décidé à l'unanimité :

- d'approuver la description technique et le montant estimé de ce marché, établis par le Secrétariat. Le montant estimé s'élève à 5.000,00€ TVAC.
- de conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant.

## Résumé du Conseil Communal du 09 juillet 2020

**1. Règlement-redevance sur la mise à disposition des gobelets réutilisables**

Le Conseil Communal a décidé par 9 voix pour, et 3 abstentions (BARREAU J, CLEDA F. et BOUCHAT D.) :

- Article 1 : il est établi, pour les exercices 2020 à 2025 inclus, une redevance communale sur la vente de gobelet réutilisables à l'effigie de commune.
- Article 2 : la redevance est fixée au prix coûtant, savoir 0,40€ par gobelet réutilisables à l'effigie de commune perdu ou dégradé.
- Article 3 : la redevance est due par la personne qui introduit la demande d'emprunt et est payable dans le mois à dater de l'envoi de l'état des frais et prestations dressé par les services communaux.
  A défaut de paiement le recouvrement de la redevance sera poursuivi conformément aux dispositions prévues par l'article L1124-40 § 1er ,1° du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.
  En cas de non-paiement, les frais du rappel par voie recommandé prévu par cet -article L 1124-40 seront à charge du débiteur et s'élèveront à 10€.
- Article 4 : le présent règlement entrera en vigueur après accomplissement des formalités de la publication faites conformément aux articles L1133-1 à 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.
- Article 5 : le présent règlement sera transmis au Gouvernement Wallon conformément aux articles L3131-1 et suivants du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation dans le cadre de la tutelle spéciale d'approbation.

**2. Motion pour un soutien financier régional suite aux répercussions de la pandémie du Covid-19 sur les marchés publics des pouvoirs locaux**

Le Conseil Communal a décidé, par 9 voix pour, 2 contre (CLEDA F., et BOUCHAT D.) et 1 abstention (BARREAU J.), d'adopter la présente motion à l'attention du Gouvernement Wallon :

- Article 1 : par la présente motion, la commune d'Onhaye sollicite officiellement du Gouvernement Wallon qu'il prenne dès maintenant les mesures nécessaires pour apporter son soutien financier aux pouvoirs locaux en vue de faire face aux demandes d'indemnisation qui leur parviendront suite aux suspensions d'exécution des marchés publics dans le cadre de la pandémie du Covid-19.
- Article 2 : par la présente motion, la commune d'Onhaye entend sensibiliser officiellement les villes et communes de Wallonie quant à ces surcoûts.

**3. Mesures de soutien suite à la crise sanitaire Covid-19**

Le Conseil Communal a décidé à l'unanimité d'approuver les mesures suivantes :

1/ Soutien aux associations dont le siège social était, à la date du 01/03/2020, établi sur le territoire communal.

Les associations devront :

- être affiliées à une Fédération;
- justifier leurs pertes et rentrer leurs derniers comptes
- remettre un listing des affiliés

La demande devra être rentrée pour le 30 septembre 2020 au plus tard.

Cette aide est de : - 8€ par affilié jusque 50 affiliés
- 7€ par affilié jusque 150 affiliés
- 6€ par affilié au-dessus de 150 affiliés

2/ Soutien au tourisme via un triptyque publicitaire pour promouvoir l'Horeca, les activités touristiques, ainsi que les produits du terroir (délibération du Collège communal du 25 juin 2020).
Les demandes d'agrandissement des terrasses sur l'espace public des restaurateurs ont été acceptées gratuitement.

3/ La redevance emplacement pour les marchés durant la période de juin à fin octobre sera modifiée.

4/ Octroi d'une dotation au CPAS afin de pouvoir aider les personnes en difficultés.
Cette mesure vise des personnes qui ont perdu une partie de leur revenu dans le cadre du Covid-19 et qui ne peuvent plus faire face à des dépenses quotidiennes ou liées à des soins médicaux.

**4. Décisions tutelle - information**

Le Conseil Communal a pris acte :

- de la décision du Ministre du Logement, des pouvoirs locaux et de la Ville d'approuver la délibération du Conseil communal du 19 mai 2020 fixant, pour l'exercice 2020, des mesures d'allègement fiscal dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 en ce qui concerne la taxe de séjour.
- de la décision du Ministre du Logement, des pouvoirs locaux et de la Ville de réformer les modifications budgétaires n°1 de l'exercice 2020 votées par le Conseil communal le 19 mai 2020.

**4. Procédure de cession avec la Dinantaise - Fontaine de Viet**

Dans le cadre de la procédure de cession de la voirie Fontaine-de-Viet à Onhaye, pour cause d'utilité publique et plus spécialement pour en vue d'incorporer la voirie dans le Domaine public de la Commune d'Onhaye, le Conseil Communal a décidé à l'unanimité de reporter le point dans l'attente d'un complément d'information sur la parcelle.

**6. Renouvellement des organes statutaires de l'ALE : désignation des représentants**

Considérant que le calcul de la proportionnelle donne droit au groupe ICO à 5 délégués et au groupe ECI à 1 délégué, le Conseil Communal a décidé à l'unanimité de désigner, pour le groupe politique ICO au titre de délégué des assemblées générales de l'ALE, Mme et MM. Louis DESSEILLE, Jean- Marie GERARD, Pierre MAZY, Raphaël PAPART, Albert POCHET et pour le groupe ECI Dimitri BOUCHAT.

Ces désignations sont valables jusqu'au renouvellement complet des conseils communaux.

**7. Mesure de relance post-covid19 : exemption de loyer pour les clubs sportifs**

Les 3 conseillers du groupe ECI proposent au conseil de soutenir financièrement les clubs sportifs de la commune soit en les exonérant de la location à partir de l'arrêt de leur activité pour l'année 2020, soit en leur apportant un subside exceptionnel couvrant lesdites dépenses conformément à l'art. L3331-1 relatif au contrôle des subsides.

Le Conseil Communal a décidé, par 3 voix pour et 9 voix contre (BASTIN C., LEKEUX N., GERARD A., ROUYRE H., COX G., de GIEY W., BAUDOIN O., DESSEILLE C., SCOHY I.) de refuser cette mesure.

**8. Mesure de relance post-covid19 : suppression de la redevance emplacement pour les marchés du terroir pour l'année 2020**

Ce point est regroupé à la discussion concernant les «Mesures de soutien suite à la crise sanitaire Covid-19».

Les 3 conseillers du groupe ECI proposent au conseil :

- de suspendre la redevance prévue à l'article 1er pour les marchés du terroir durant l'année 2020
- de revoir le règlement redevance au prochain conseil pour intégrer un règlement sur les terrasses en vue d'harmoniser l'occupation du domaine public dès lors :
  1. que l'utilisation privative de la voie publique représente un avantage pour ceux qui en font usage,
  2. que cette utilisation entraîne pour la commune des charges de surveillance,notamment en ce qui concerne la sécurité, la propreté, la salubrité et la commodité de passage sur la voie publique et qu'il est équitable de fixer les modalités d'occupation du domaine publique.

**9. Mesure de relance post-covid19 : suppression de la taxe emplacement sur les terrains de camping pour l'année 2020**

Le Conseil Communal a décidé à l'unanimité de reporter le point sur la suppression de la taxe annuelle pour l'année 2020 et de préciser la mesure (condition à ajouter : répercussion de la perte sur les locataires).

**10. Mesure de relance post-covid19 : aide aux commerces locaux**

Le Conseil Communal a décidé, par 3 voix pour et 9 voix contre (BASTIN C., LEKEUX N., GERARD A., ROUYRE H., COX G., de GIEY W., BAUDOIN O., DESSEILLE C., SCOHY I.), de refuser la proposition d'édition et de distribution de 200 chèques-commerces ou bons à valoir dans les commerces et établissements Horeca de la Commune.

**11. Pour information : Coût engendré par le covid19 : réflexion**

Suite à la sollicitation du groupe ECI concernant la création d'une commission Covid-19 en vue de réfléchir aux mesures d'aides nécessaires pour aider et soutenir structurellement les secteurs durement impactés par la crise, le Président informe que le Collège Communal est à leur disposition.

**12. Questions d'actualité au collège communal du groupe politique ECI**

Interpellations écrites de M. Dimitri Bouchat et M. Julien Barreau, conseillers communaux ECI.

1. **Foot et parking** (par Dimitri Bouchat)

Si nous nous réjouissons de voir les activités sportives reprendre, il est un sujet qui nous interpelle encore une fois. La commune a acquis et aménagé une zone de parking en bas de la buvette. Nous avons soutenu cette acquisition, la difficulté de parcage étant une problématique récurrente dans les rues avoisinantes.
Me rendant à Waulsort ce samedi, j'ai pu constater que ce parking n'était pas rempli mais que par contre le passage était difficile en raison de voitures garées de manière totalement anarchique de part et d'autre de la rue du Forbot. Si j'ai éprouvé des difficultés à passer, qu'en a-t-il été de nos agriculteurs et autres camions d'une entreprise de Frumont qui empruntent régulièrement cette route ?
Le déconfinement a réveillé, hélas, les mauvaises habitudes. Ne pourriez-vous pas prendre des arrêtés de polices pour gérer la discipline sur la voie publique en interdisant par exemple le stationnement le long des cultures et inciter les sportifs à emprunter le parking nouvellement aménagé lors des manifestations footballistiques ?

**Réponse du Collège communal**

Le Tournoi a été victime de son succès ! Le Président informe de l'acquisition d'un terrain cette année pour augmenter la capacité du parking actuel.

2. **Événements à venir** (par Dimitri Bouchat)

*Avez-vous reçu des demandes pour des évènements à venir ?*
La matrice de sécurité COVID pour événements, le COVID Event Risk Model, est désormais disponible en ligne via le site *www.covideventriskmodel.be*.
Avez-vous une personne ressource au sein de l'administration pour aider les demandeurs à analyser les risques locaux et définir les mesures nécessaires au niveau de la gestion communale qui serait applicables ?

**Réponse du Collège communal**

Le Président informe que l'administration a reçu depuis peu l'information relative à la matrice de sécurité Covid. Il est prévu que cette matrice soit communiquée à chaque demandeur. Dès réception de la matrice par le demandeur, le Collège délibérera.

3. **Demande d'organiser une séance d'information destinée aux habitants de Sommière concernant le projet immobilier de MELOTTE GROUP** (par Julien Barreau)

Lors de la séance du 15 juin dernier de la CCATM, nous avons eu droit à une présentation du projet déposée par le promoteur Melotte Groupe, et ce suivi d'un débat constructif. Lors de ce dernier, j'ai proposé que ce projet soit présenté aux habitants du village de Sommière lors d'une séance d'information organisée prochainement. Cette remarque n'ayant pas été jugée pertinente par le président de la CCATM pour figurer dans les remarques de cette dernière, je réitère cette demande ici. Les habitants se posant de nombreuses questions, il serait opportun de présenter les tenants et les aboutissants de ce projet à la population pour que celle-ci soit la mieux informée.

**Réponse du Collège communal**

Rien n'est encore décidé dans ce dossier. La question devra être remise à plus tard.

4. **Assemblée Générale des intercommunales** (par Julien Barreau)

Habituellement, au mois de juin, les représentants communaux sont conviés aux assemblées générales des intercommunales où la commune d'Onhaye siège.
Tenant compte de la situation sanitaire, nous comprenons bien évidemment que les assemblées de ces intercommunales n'ont pas pu se tenir comme les autres années.
Néanmoins, nous avons constaté via les réseaux sociaux que les Assemblées générales du BEP ont été organisées, en respectant strictement les règles sanitaires, mais que nous n'avions pas été conviés, ni informés sur ces assemblées.
De plus, nous votons lors des conseillers communaux, les positions officielles de la commune d'Onhaye que les représentants devront tenir lors de ces assemblées. Pour le BEP et possiblement d'autres, nous n'avons rien vu passer au conseil communal. Comment cela se fait-il ?

**Réponse du Collège communal**

Le Directeur général n'a pas reçu les convocations dans les délais, l'ordre du jour avait déjà été envoyé. Lorsque le Directeur général a reçu un courriel de Monsieur Triffoy du BEP, ce courriel a été transmis à Monsieur Julien Barreau le 3 juin 2020.

5. **Problèmes de réseaux téléphoniques** (par Julien Barreau)

Dernièrement, nous avons encore été interpellé par plusieurs habitants concernant la mauvaise couverture en matière de réseau téléphonique à certains endroits de la commune. Si la problématique des zones blanches n'est pas neuve, elle reste bien présente et problématique. En effet, le groupe ECI pense qu'il ne faut pas rester sans rien faire et attendre mais bien se montrer proactif. Pourrions-nous savoir exactement où en est ce dossier ? Des démarches ont-elles été entreprises auprès des opérateurs ?

**Réponse du Collège communal**

Plusieurs démarches ont été entreprises : l'installation d'une antenne stationnaire d'émission «Orange» dans le clocher d'Anthée, sollicitation de Proximus pour étendre le réseau …

6. **Autoroute de l'eau à Anthée** (par Julien Barreau)

En mars dernier, lors de la première réunion d'information et d'échange citoyenne concernant le prochain PCDR à Anthée, le bourgmestre Christophe Bastin a déclaré que l'on ne finissait pas les territoires/accotements devant la ferme Delhalle car un autre chantier commencera prochainement, celui de « l'autoroute de l'eau ».
N'ayant été informé de rien à ce sujet lors des précédents conseils communaux, nous demandons des éclaircissements et précisions à Monsieur le Bourgmestre Christophe Bastin concernant cette « autoroute de l'eau ». Quand le chantier sera-t-il réalisé ? Quelle sera son ampleur ? Pourrions-nous avoir une présentation de ce projet prochainement lors d'une séance du conseil communal ?

**Réponse du Collège communal**

Projet sur 27 km. Une réunion avec les impétrants est prévue dans le courant du mois d'août.
L'Echevin des travaux a demandé à l'INASEP d'organiser une réunion avec l'ensemble des riverains.
Selon l'INASEP, le chantier devrait être terminé vers la mi-août 2022.
L'AIEM va profiter de cette opportunité pour réaliser des travaux.

7. **Placement d'un radar à Anthée** (par Julien Barreau)

Toujours lors de la première réunion d'information et d'échange citoyenne concernant le prochain PCDR à Anthée en mars dernier, le bourgmestre Christophe Bastin nous a exposé qu'un radar répressif serait placé tout prochainement à Anthée pour réguler la vitesse sur la grande route traversant Anthée.
Également, nous demandons des éclaircissements et précisions à Monsieur le Bourgmestre Christophe Bastin concernant le placement de ce radar. Quand sera-t-il placé ? Où exactement ?

**Réponse du Collège communal**

Il y a eu une demande de feux tricolores au départ mais cela a été refusé.
S'agissant d'une route régionale, toutes les demandes d'aménagements ne peuvent pas être rencontrées.
Une étude d'incidence a eu lieu pour l'implantation d'un rond-point à l'entrée d'Anthée sur la N97, BK 18.2. Le radar argentique se situant à cet endroit sera supprimé.
L'installation d'un radar nouvelle génération a été demandée mais il faut un protocole et cela prend du temps.


ESPACES asbl - FORMATIONS 2020

CISP agréé Région Wallonne

Vous cherchez un emploi… Venez vous former !

Pour que chacun puisse élargir son horizon professionnel, l'asbl ESPACES, agréée comme Centre d'Insertion Socioprofessionnelle par la Région wallonne, organise des formations à l'attention des demandeurs d'emploi inoccupés de plus de 18 ans.

Depuis près de 35 ans, ESPACES, implanté à Ciney et dorénavant à Anthée, est reconnu comme acteur incontournable dans le paysage de la FORMATION; il propose 4 filières :

- Maçonnerie, gros-œuvre et rénovation
- Parachèvement : peinture et plafonnage
- Travaux forestiers
- Services aux personnes

Bureau ESPACES à Anthée

Pour mieux nous connaître et éventuellement nous rejoindre :
083/21 50 13 – 082 64 47 62
www.espaces.be
notre page

Prochaines séances d'infos et inscription en 2020 :
À 5590 Ciney, Zoning de Lienne 7 : les mardis 22/09 - 27/10 - 24/11
À 5520 Anthée, Rue Émile Collard 6 : les mercredis 23/09 - 2810 - 25/11

Nos principaux points forts pour revendiquer une formation de qualité sont : méthodes d'apprentissage adaptées aux adultes, pratique professionnelle sur chantiers, contenu de formation en lien avec le monde de l'emploi, suivi pédagogique et social individualisé, accompagnement dans le projet post formation & recherche d'emploi, équipe de professionnels dynamique, gratuité des formations, navettes organisées de la gare de Ciney et de notre bureau d'Anthée vers le centre de formation.

## Agenda

| DATE | ACTIVITE | LIEU | ORGANISATION |
|---|---|---|---|
| 24 septembre | Balade d'automne + repas *(sous réserve d'autorisation suite aux mesures COVID19)* | | Amicale des Seniors |
| 4 octobre | Marche ADEPS | Ecole Onhaye | Assoc. de Parents Onhaye |
| 9 octobre | Marché du terroir | Place H. Collignon | Plan de Cohésion sociale |
| 11 octobre | Marche ADEPS | Tournevent Anthée | Le Tournevent Anthée |
| 17 octobre | Collecte de jouets | Recyparcs | BEP Environnement |
| Du 2 au 6 novembre | Stages sportifs et culturels | Complexe sportif et associatif de Miavoye | Asbl Complexe sportif et associatif de Miavoye |
| 27, 28 et 29 novembre | Foire du vin | Anthée, "Le Mazamet" | Confrérie Li Crochon |
| 16 décembre | Collecte de vivres non périssables | Entité | Solidarité Walhéroise |
| Du 21 au 24 décembre | Stages sportifs et culturels | Complexe sportif et associatif de Miavoye | Asbl Complexe sportif et associatif de Miavoye |

Funérailles
Willems - Leroy sprl
Funérariums à Dinant, Falmignoul, Hastière et Anhée
rue Saint-Jacques, 290 - 5500 Dinant
082/22.27.87
www.willems-leroy.be

Chez Sylvie
Création florale
0486 11 46 96
www.chezsylvie.be
Du mardi au samedi de 15h à 17h
16 rue bonair - Onhaye

LES POMMES DE TERRE DE GÉRIN
Sur commande
Du producteur au consommateur
RUE HAUTE 22
5524 GÉRIN
LES VARIÉTÉS DISPONIBLES
Chair ferme: Annabelle / Allians / Charlotte / Corne de gatte / Goldmanie / Grenaille / Nicola / Valery / Vitellote
Frites/purée: Agria / Trésor / Spunta
En vrac de 0 à 5 kg
En conditionnement: sacs de 5 kg et 15 kg
Thibault Vanovenschelde 0473/45 37 07
Charlène Frennet 0494/83 54 80

SPRL Arbotil
Parcs & Jardins
Entreprise spécialisée en abattage et élagage
Grégoire Tilmant 0479 34 71 59
gregoire.tilmant@hotmail.be
- Abattage et démontage dangereux
- Taille et entretien des arbres
- Déboisement
- Rognage de souches
- Bois de chauffage
- Taille de haies
- Plantations
- Création et entretien de pelouses
- Création et entretien de parcs et jardins

JULIEN CANART
ARTISAN TAILLEUR DE PIERRE

- Sculptures, gravures sur pierre bleue, stèles funéraires
- Potales, boites aux lettres personnalisées
- Tout type de lettrages, numéros de maison
- Restauration de seuils, linteaux, frontons
- Autres travaux de la pierre à domicile

0493.55.80.24
aucoindelapierre@gmail.com

Chauffage - Sanitaire Dépannage & Montage
Laurent FERAILLES
Toujours à votre service !
« contrairement aux rumeurs »
...et pour de nombreuses années encore ! Merci pour votre confiance !
Agréé cedicol
0476.63.42.44

# ar.telecom

Wildix

**Profitez des avantages qui vous attendent en dehors des murs de votre bureau !**

## 2 LICENCES BUSINESS VOUS PERMETTRONT DE :

- **Passer des appels (internes/externes)**
- **Chatter ainsi que la fonction group chat**
- **Lancer une visioconférence**
- **Partager votre écran et vos documents**
- **Consulter le statut de vos collègues (en ligne, absent, occupé, en conférence) en temps réel**

**Dorénavant, il vous est possible de travailler n'importe où et n'importe quand !**

## DÉCOUVREZ LES AVANTAGES DU SMART WORKING

**ESSAYEZ WILDIX**

**7 JOURS GRATUITS**

La mobilité du travail est également le moyen le plus efficace pour gérer vie privée / vie professionnelle.
**Elle amène de la flexibilité dans le cas de congé parental et réduit drastiquement les arrêts maladie.**

Sans oublier que cela réduit les frais de bureau (et les émissions de CO2 !).

Pour profiter de ces bénéfices (et plus encore), **vous avez besoin d'un système vous permettant de travailler depuis votre domicile de la même manière que si vous étiez au bureau,** tout en assurant une sécurité sans faille.

### 100% FLEXIBLE

Toutes les fonctionnalités sont accessibles en un clic depuis le navigateur de votre ordinateur ou de votre smartphone, et sont 100% sécurisées.

**Comment votre business évoluerait-il si vos employés avaient la capacité de travailler aussi bien depuis leur domicile qu'au bureau?**

- **Avec le Smart Working, la productivité de vos employés augmente de 15 à 20 %.**
- **57% des employés qui utilisent le Smart Working sont plus épanouis dans leur travail** que ceux qui travaillent uniquement depuis leur bureau.
- **78% des managers** considèrent le télétravail **comme le moyen le plus efficace, hors salaire, pour retenir les talents au sein de leur société.**

Pour une démo ou plus d'informations
**0800 26 372 | info@artelecom.cloud | www.artelecom.cloud**

LES ARSOUILLES

Service d'Accueillantes d'Enfants Conventionnées

*Notre nouveau milieu d'accueil "Les Dadoux" a ouvert ses portes au 1er octobre 2018.*

*Celui-ci est agréé par l'ONE et conventionné par l'ASBL "Les Arsouilles" de Ciney.*

*Cette structure accueille les enfants de 0 à 3 ans, du lundi au vendredi et ce, de 07h30 à 17h30. Le cadre mis à la disposition de vos enfants est totalement rénové, chaleureux et sécurisant.*

*Céline VISSE et Maëlla TOURNEUR se feront une joie d'accueillir vos petits !*

*Pour toute demande d'inscription, veuillez prendre contact avec le service ou directement avec les accueillantes.La structure est complète jusque fin mai 2021.*

**ASBL "Les Arsouilles" : 083 21 35 92**
**VISSE Céline : 0475 29 21 75**
**TOURNEUR Maëlla : 0478 84 22 97**

## Au paradis des P'tits

Préparation de mes repas à base, pour la plupart, de légumes du jardin. Autorisation de l'AFSCA. « Miam-miam ».

Ambiance familiale (pas plus de 15 enfants en même temps). « C'est cool ici, je me sens comme à la maison ».

Environnement calme dans un grand espace clôturé. « Quand le temps le permet, je peux courir dans ce beau jardin en toute sécurité ».

Personnel qualifié en suffisance. Respect du rythme de l'enfant. « Christine, Pauline et Charlotte sont là pour moi et je sais que je peux dormir quand je veux, elles ne me réveillent pas ».

Proche des grands axes (Namur, Charleroi, Bruxelles,…).
« Eh papa, maman vous serez proche de la route du travail ».

Ouverture de 7h à 18h.
Contact : 082/66.77.27
**Email :**
auparadisdesptits1986@gmail.com

## Ecole d'arts martiaux MISHIDO

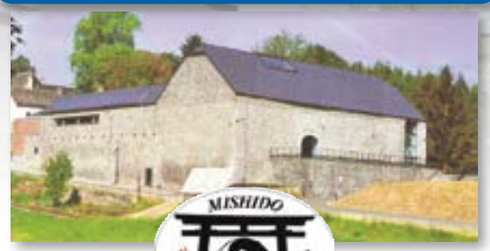

**QI GONG :** mercredi de 10h à 11h

**JUDO :** mercredi de 17h à 18h
(enfants de 4 à 8 ans)
mercredi de 18h à 19h30
(ados : 8 ans et plus, adultes)

**TAI CHI CHUAN - QI GONG :**
vendredi de 18h à 19h
(enfants dès 5 ans)
vendredi de 19h à 20h30
(adultes dès 12 ans)

Seniors bienvenus !!!

Infos et renseignements :
Didier RAHIR : 0496 647 144 - d.rahir@hotmail.com
http://*mishido.skyrock.com*
http://*www.mishido-artsmartiaux.be*

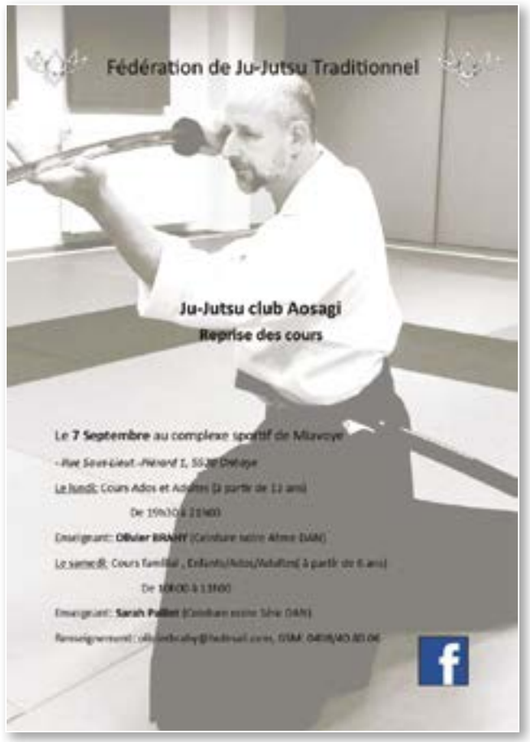

Complexe Sportif & Associatif de Miavoye

**RUNNING JUNIOR**
**ASBL Complexe Sportif et Associatif de Miavoye**
**Rémi Denoiseux**
0483/057.221 – 082/689.455
csa.miavoye@gmail.com
De 6 à 12 ans
Lundi de 16h30 à 17h30
Reprise le 07/09/2020
(Espace de la Ronde Taille – Hall et extérieur suivant météo)

**MUSIQUE & NATURE** NEW
**Marco de Cultura Namur ASBL / ASBL Complexe Sportif et Associatif de Miavoye**
**Rémi Denoiseux**
0483/057.221 – 082/689.455
csa.miavoye@gmail.com
De 6 à 8 ans
Mercredi de 15h30 à 16h30
Reprise le 09/09/2020
(Espace Feron – Danse)

**SLAM & POÉSIE** NEW
**Marco de Cultura Namur ASBL / ASBL Complexe Sportif et Associatif de Miavoye**
**Rémi Denoiseux**
0483/057.221 – 082/689.455
csa.miavoye@gmail.com
De 9 à 12 ans
Mercredi de 16h30 à 17h30
Reprise le 09/09/2020
(Espace Feron – Danse)

**DESSIN ARTISTIQUE**
**Atelier du Soleil Levant**
**Maryse Collinet**
0494/804.484
collinet_maryse@hotmail.com
Dès 16 ans
Lundi de 17h00 à 19h00
Reprise le 07/09/2020
(Espace Pêchène – Réunion)

**BASKET**
**Basket Club Miavoye-Gérin-Hastière**
**Jasmina Misijencevic**
0477/182.604
basket.club.miavoye@gmail.com
Dès 3 ans
**Entraînement U6-7-8 :**
Mardi de 17h30 à 18h45 ;
**Entraînement U10 :**
Mardi de 18h45 à 20h00 ;
**Entraînement U14 :**
Mardi de 20h00 à 21h00 ;
**Entraînement « Baby » dès 3 ans :**
Mercredi de 17h00 à 18h00 ;
**Entraînement U6-7-8 :**
Jeudi de 17h30 à 18h45 ;
**Entraînement U10 :**
Jeudi de 18h45 à 20h00 ;
**Entraînement U14 :**
Vendredi de 17h30 à 19h00 ;
**Matchs à domicile :**
Dimanche.
Reprise le 01/09/2020
(Espace de la Ronde Taille - Hall)

**MINI-FOOT**
**Miavoye Bulls**
**Axel Defosse**
0491/145.641
miavoyebulls@gmail.com
Dès 16 ans
**Matchs à domicile** – semaines impaires : Vendredi à 21h30
(Espace de la Ronde Taille – Hall)

**MINI-FOOT**
**Borussia Beauraing**
**Maurice Massart**
0471/955.804
mauricemassart@hotmail.com
Dès 16 ans
**Matchs à domicile** – semaines paires : Vendredi à 20h45
(Espace de la Ronde Taille – Hall)

**VOLLEY CORPO** NEW
**Walhérois Volley Club**
**Sophie Parisse**
0498/182.991
parisse.sophie.p@gmail.com
**Equipe Adulte :**
Mercredi de 21h00 à 23h00
Reprise le 19/08/2020
(Espace de la Ronde Taille – Hall)

**STRETCHING - GYMNASTIQUE DOUCE**
**Amicale des Seniors d'Onhaye (ASO)**
**Jean-Marie Gérard**
0491/020.999
gerard.colot@skynet.be
Dès 60 ans
Lundi de 9h30 à 10h30
Reprise le 31/08/2020
(Espace Feron – Danse)

**GYMNASTIQUE TRÈS DOUCE**
**Cercle Enéosport Viactive Onhaye**
**Jean-Pierre Briot**
082/699.798
jpbriot@hotmail.com
Dès 50 ans
Jeudi de 10h00 à 11h00
Reprise le 03/09/2020
(Espace Feron – Danse)

**PILATES**
**ASBL Complexe Sportif et Associatif de Miavoye**
**Rémi Denoiseux**
0483/057.221 – 082/689.455
csa.miavoye@gmail.com
Mardi de 18h00 à 19h00
Reprise le 08/09/2020
(Espace Tahaut – Dojo)

**MARCHE NORDIQUE**
**Nordic Haute Meuse**
**Jacques Ridelle**
0476/523.253
jacques.ridelle@gmail.com
(Parking du Complexe de Miavoye)

**BADMINTON**
**Bad Sax Miavoye ASBL**
**Elodie Rosier**
0472/259.536
badsaxmiavoye@gmail.com
lowdi-09@live.fr
Dès 6 ans
Lundi de 19h00 à 21h30 ;
Mercredi de 18h00 à 19h00 **(Juniors)**
Mercredi de 19h00 à 21h30 ;
Jeudi de 20h00 à 22h00
**(Compétiteurs et Interclubs).**
Reprise le 02/09/2020
(Espace de la Ronde Taille – Hall)

**JU-JUTSU TRADITIONNEL**
**Ju-Jutsu Club Onhaye**
**Olivier Brahy**
0498/408.006
olivierbrahy@hotmail.com
Dès 6 ans
Lundi de 19h30 à 21h00
Samedi de 10h00 à 11h00
Reprise le 07/09/2020
(Espace Tahaut – Dojo)

**ECOLE D'ARTS MARTIAUX**
**Mishido Club Hastière**
**Didier Rahir**
0496/647.144
d.rahir@hotmail.com et www.mishido-artsmartiaux.be
**Section Qi Gong Pour Tous :**
Mercredi de 10h00 à 11h00 ;
**Section Judo 4-8 ans :**
Mercredi de 17h00 à 18h00 ;
**Section Judo dès 9 ans & adultes :**
Mercredi de 18h00 à 19h30 ;
**Section Taï Chi Chuan enfants :**
Vendredi de 18h00 à 19h00 ;
**Section Taï Chi Chuan adultes :**
Vendredi de 19h00 à 20h30.
Reprise le 09/09/2020
(Espace Tahaut – Dojo)

**MMA WING TSUN**
**SaiDim Fight Club**
**Dimitri Van de Par**
0473/396.715
dimitrivandepar5@gmail.com
Mardi de 19h30 à 21h00 ;
Jeudi de 19h30 à 20h30.
Reprise le 01/09/2020
(Espace Tahaut – Dojo)

**TURBO KICK POWER**
**Mia Team**
0473/276.351
vincentetaudrey.gaussin@skynet.be
Dès 12 ans
Lundi de 19h30 à 21h00.
Reprise le 07/09/2020
(Espace Feron – Danse)

**YOGA**
**Yoga Taraka**
**Thierry Marlier**
0470/377.619
info@yoga-taraka.be
www.yoga-taraka.be
Dès 14 ans
Jeudi de 18h00 à 19h00
Reprise le 17/09/2020
(Espace Tahaut – Dojo)

**ECOLE DE DANSE**
**G.M Dance Productions ASBL - Sylphide & Ladies Night**
**Garence Mattart**
0473/262.550
info@sylphide.be
www.gmdance.be
**Danse inclusive** NEW :
Lundi de 18h00 à 19h30 ;
**Music-Hall Enfants :**
Mardi de 17h30 à 18h30 ;
**Acrodanse :**
Mercredi de 13h30 à 15h30 ;
**Psychomotricité :**
Mercredi de 17h30 à 18h30 ;
**Danse Orientale Enfants :**
Jeudi de 18h30 à 19h30 ;
**Music-Hall Ados :**
Jeudi de 18h30 à 19h30 ;
**Ladies Night (sur audition) :**
Jeudi de 19h30 à 21h30 ;
**Hip-Hop enfants :**
Samedi de 9h00 à 10h00 ;
**Danse orientale Ados :**
Samedi de 10h00 à 11h00 ;
**Hip-Hop Ados :**
Samedi de 11h00 à 12h00.
Reprise le 07/09/2020
(Espaces Feron et Meuse)

**BREAK DANCE**
**Génération Crew**
**Dimitri Van de Par**
0473/396.715
dimitrivandepar5@gmail.com
Lundi de 19h00 à 20h30 ;
Vendredi de 18h00 à 19h00 ;
Vendredi de 19h00 à 20h30.
Reprise le 04/09/2020
(Espace Meuse & Feron – Danse)

**CIRCUIT-TRAINING GIRLY**
**ASBL Complexe Sportif et Associatif de Miavoye**
**Rémi Denoiseux**
0483/057.221 – 082/689.455
csa.miavoye@gmail.com
Mardi de 18h30 à 19h45
Reprise le 08/09/2020
(Espace Feron – Danse)

## Amicale des Seniors

Après ces longs mois de confinement et de craintes, les impératifs sanitaires pour le monde associatif se sont adoucis et le comité de l'Amicale des Seniors Onhaye a décidé de reprendre tout doucement certaines de leurs activités.

Beaucoup de personnes ont envie de recouvrer une vie active et sociale. Tout en restant prudent et en suivant les directives du dernier Conseil national de sécurité, le virus est toujours présent. Nous allons, pour ceux qui le désirent, reprendre les marches, les cours de gym, les activités récréatives et les après-midi cartes et scrabble.

Pour vous garantir une sécurité maximale, les responsables de ces loisirs prendront soin de vous fournir du gel désinfectant et des gants (pour ceux qui le demandent) et, bien entendu, chacun est prié de se munir d'un masque.

Nous espérons vraiment vous revoir nombreux et nous sommes super contents de vous recevoir pour les activités suivantes :

Marches à partir du mois d'octobre :
Chaque 4e mardi du mois : marches entre 8 et 10 Km
**Responsables :** Jean Elleboudt 082 699 515 - Guy Mathieu 0472 345 923

Gymnastique et stretching depuis le 31 août :
Tous les lundis du mois de 9h30 à 10h30
**Responsable :** Jean-Marie Gérard 0491 020 999

Ateliers (ré)créatifs et artisanaux à partir du mois d'octobre :
Tous les 15 jours
**Responsable** Nicole Michaux 0474 213 522

Jeux de cartes et scrabble .... à partir du mois d'octobre :
Chaque premier mardi du mois à 14h
**Responsable :** Danielle Buard 0473 368 297 - 082 699 696

Toutes ces activités auront lieu sous réserve d'un changement ordonné par le Conseil national de sécurité.

En ce qui concerne nos repas, nous devons encore malheureusement patienter, les grands rassemblements étant toujours interdits ou si permis, sous des conditions pas très réjouissantes.

Prenez tous bien soin de vous et au plaisir de se revoir

Le comité de l'Amicale des Seniors Onhaye

## Eté solidaire

Chaque année en Wallonie, les communes sont encouragées à embaucher des jeunes (de 15 à 21 ans) pendant les mois de juillet et août. C'est l'opération « Eté solidaire ».

Pour l'édition 2020, en raison de la crise sanitaire, la formule a fait l'objet d'une adaptation dans l'organisation du travail. Deux équipes de cinq jeunes se sont succédées pour épauler le service « Travaux ».

Au programme : l'entretien des cimetières, la taille des haies chez des personnes âgées ou isolées et diverses tâches de maintenance. Un travail d'archivage de documents a également été réalisé par un membre du groupe.

Merci à Antoinette, Kelly, Leslie, Lise, Renilde, Antoine, Clément, Emilien, Enzo et Simon, ainsi qu'au personnel du service « Travaux », du PCS et du CPAS pour la bonne collaboration.

Arnaud Gérard
*Echevin des Travaux et de la Cohésion Sociale*



## Comité de Jumelage

Chères Walhéroises
Chers Walhérois,

Notre association du Jumelage ONHAYE - LE THOLY a pour tradition d'organiser le second week-end d'octobre son traditionnel « Souper TOFFAYE ».

Cette année, faisant suite au protocole prononcé par le Conseil National de Sécurité et par solidarité envers toutes les autres organisations de notre commune, notre association a décidé de postposer ce moment de convivialité à une autre date.

Nous regrettons sincèrement que ce « COVID 19 » nous impose de prendre cette sage décision.

Nous vous rappelons que « le Jumelage ONHAYE - LE THOLY » est ouvert à toutes personnes de notre commune souhaitant nous rejoindre.

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès de Dominique ROUYRE, Président, au 0496 125 750.

Prenez bien soin de vous.

*Le Comité de Jumelage*

## Syndicat d'Initiative

Nous n'avions jamais vécu un été aussi spécial…

En effet Covid 19 oblige, toutes nos activités ont été remises et reportées à l'an prochain.

Notre quarantième anniversaire, l'apéro Walhérois, la balade des sources, sont passées à la trappe.

Mais, nous avons fait la promotion de notre commune, articles dans Sud-Presse, dans le Vif l'Express, Vers l'avenir et un superbe reportage vidéo sur notre itinéraire Balade Pierre et Eau réalisé par le service média de la Province de Namur.

Nous avons été surpris mais enchanté de voir le nombre de marcheurs et de cyclistes sur nos itinéraires balisés, des familles entières empruntant nos routes et sentiers, nombre de compliments sur notre balisage et vente de cartes IGN en hausse constante…

Une satisfaction pour le travail de nos bénévoles. Les hébergements ont fait le plein de logeurs et notre attraction phare, les draisines, a cartonné… Le pays Wallon a été envahi de citoyens de notre pays, heureux de découvrir les richesses de notre patrimoine et la diversité de nos paysages.

Comme quoi, il n'y a pas eu que du négatif avec cette pandémie, une petite pensée pour ceux qui ont souffert de ce foutu virus. Voilà un petit bilan de notre année, souhaitons nous de retrouver nos activités habituelles en 2021.

## Solidarité Walhéroise

Notre prochaine collecte de vivres non périssables chez les habitants de l'entité d'Onhaye se déroulera le 16 décembre. Les enfants inscrits au catéchisme de Profession de Foi aideront les bénévoles dans cette démarche et nous croyons déjà à votre bon accueil et votre aide pour nous permettre de continuer notre œuvre.

Un grand merci à tous pour votre générosité qui nous permettra de poursuivre notre mission qui consiste à permettre un mieux vivre pour tous.

Les colis sont distribués aux ayants droit tous les premiers mardis du mois, de 9 h à 12 h, dans notre local sur la place Collignon.

Responsable de la distribution :
Madame Danielle Thomas : 082 699 515.

*Les membres du comité de la Solidarité Walhéroise vous souhaitent à toutes et à tous un JOYEUX NOEL et une BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2021.*

## L'Arlequin Walhérois

Chers Spectateurs Walhérois,

Le Covid-19 est encore sur toutes les lèvres et malheureusement nous devons inclure cette donnée dans les projets théâtreux. Selon le Conseil de Sécurité en ce qui concerne le secteur des arts vivants, nous devrions travailler dans notre bulle ou alors jouer en étant à 1m50 les uns des autres et masqués. Cela me semble difficile, voire impossible pour organiser des répétitions valables et empêche selon nous toute reprise des activités théâtrales.

Au vu de ces difficultés, nous annulons toutes nos représentations de cette année 2020. En espérant se revoir en 2021 dans de meilleures conditions.

C'est avec grand regret que nous devons prendre cette décision. En espérant que vous comprenez celle-ci.

Prenez bien soin de vous !

Lucky Hendrickx
***Régisseur***

***www.arlequinwalherois.be*** L'Arlequin Walhérois



## Une opération délicate pour le patrimoine à Falaën

Depuis cette année, l'église de Falaën fait partie du réseau des Eglises Ouvertes de Belgique et de nombreux promeneurs en profitent pour découvrir l'intérieur du bâtiment lorsque celui-ci est ouvert.

Assurément, la mise en valeur du patrimoine une des pistes pour l'avenir des bâtiments d'église. C'est également dans cette perspective qu'une intervention spectaculaire s'est déroulée durant l'été : le démontage de la croix et du coq au sommet de l'édifice. Deux éléments qui menaçaient de tomber. Un travail délicat qui a nécessité un partenariat efficace entre trois sociétés de la région. Au moment de rédiger ces lignes, la croix fait l'objet d'une double opération de rénovation/réparation dans notre atelier communal, avec nos ressources internes.

Arnaud Gérard
*Echevin du Patrimoine*

## Fleurisssement à Sommière

La rue Su-l'Try à Sommière vient de faire l'objet d'un embellissement par le placement de bacs à fleurs. La confection des bacs a été réalisée par nos ouvriers communaux dans notre atelier, en utilisant des matériaux de récupération. Voilà un exemple concret de réemploi avec un résultat esthétique à la clé, qui valorise le savoir-faire du personnel communal.

Les plantes choisies pour les compositions font la part belle aux espèces mellifères (lavande, sedum, graminées…) en pleine cohérence avec le Plan Maya (qui a pour objectif de lutter contre le déclin des abeilles). Nous privilégions aussi des espèces qui demandent peu d'entretien et qui sont résistantes aux fortes chaleurs.

L'année prochaine, d'autres endroits de la commune feront l'objet d'un fleurissement et/ou de plantations. Un plan global d'aménagement par phases sera étudié cet hiver.

Arnaud Gérard,
*Echevin des Travaux et de l'Environnement*





## PASSAGE DU BIBLIOBUS

*En raison des recommandations et obligations liées à la pandémie de COVID-19, **nous sommes contraints de modifier le mode de fonctionnement**.*

*Pour Onhaye, les tournées ne reprendront pas avant janvier 2021.*

### PORTAGE À DOMICILE POUR LES USAGERS DU BIBLIOBUS :

*Ce service proposé depuis juin continuera pour les personnes répondant à certaines conditions :*

- *Être inscrite au service du bibliobus.*
- *Aucune bibliothèque présente dans la commune.*
- *Être dans l'incapacité de se déplacer jusqu'au bibliobus.*

*Pour en bénéficier, il faut s'inscrire à l'adresse ci-dessous et envoyer une liste (au moins une dizaine de titres) de livres souhaités au plus tard le 1er septembre. N'oubliez pas de renseigner votre adresse complète ainsi qu'un numéro de téléphone. Un membre de l'équipe vous recontactera pour fixer un rendez-vous.*

Envoyez votre liste à l'adresse : ***bibliotheque.itinerante@province.namur.be***

Pour vous aider dans la création de cette liste :

- *notre catalogue en ligne : **www.tire-lire.be***
- *un guide d'utilisation téléchargeable sur : **https://bibliobusprovincenamur.wordpress.com/*** (onglet « Trouver un livre »)

Pour toutes questions (ou si n'avez pas accès à internet), contact au 081 775 299

Plus d'info : ***https://www.province.namur.be/bibliotheque_itinerante***

https : ***//bibliobusprovincenamur.wordpress.com/***

## Histoire locale

### Quelques éléments sur l'histoire de Sommière

Sommière vient très vraisemblablement du latin « summus ». C'était un qualificatif employé pour désigner un rang élevé.

La chaussée romaine de Bavay passait à peu de distance au sud du village.

En 1879, on découvrit à Hontoir un cimetière romain, composé d'une douzaine de tombes et datant du 1er ou du 2e siècle de notre ère. Le premier document qui mentionne « Sommières » (avec un « s » en terminaison de mot) est une charte de 1206. Il nous apprend qu'à cette époque, l'église de Sommières était possédée par Héluide, veuve du Seigneur Gérard de Beauraing dont la présence est signalée dans les actes de 1199 et 1203. L'église primitive fut érigée en 1665. On y évoque Saint-Hubert pour les produits de la terre. La fête se déroule le dimanche après la Saint-Hubert. A peu de distance de la ferme de Hontoir (ancien manoir), on trouve la chapelle dite du Saint-Sang

Autrefois, on y allait en pèlerinage le lundi de la Pentecôte.

Source récoltée par Philippe Thiange : extrait du Canton de Dinant 1932.

Si l'histoire locale vous intéresse, n'hésitez pas à devenir membre du cercle « Autour du Floyon ». Vous recevrez deux fois par an notre bulletin d'informations et vous serez informé de toutes nos activités (conférence, exposition, visites…).

Une rubrique réalisée en collaboration avec Autour du Floyon ASBL - Cercle d'histoire locale

***www.autourdufloyon.be***

## Collecte de jouets - Transmettre plutôt que jeter…

**Samedi 17 octobre dans tous les recyparcs.**

En collaboration avec les autres intercommunales wallonnes de gestion des déchets, BEPEnvironnement réitère une grande collecte de jouets en bon état dans ses 33 Recyparcs le samedi 17 octobre de 9h00 à 17h00.

En participant à cette action, le BEP-Environnement invite les enfants de la Province de Namur ainsi que leurs parents à poser un geste tant au niveau de l'environnement (en évitant de jeter à la poubelle des jouets encore utiles) qu'au niveau de la solidarité (en favorisant la réutilisation de jouets pour une seconde vie auprès d'enfants dans le besoin). Une belle opportunité de sensibiliser petits et grands au geste de la Réutilisation !

Les jouets seront redistribués à d'autres enfants par des associations sociales et locales, durant les fêtes de fin d'année.

***Alors, à vous de jouer ! Rendez-vous le samedi 17 octobre dans le recyparc le plus proche de chez vous avec un jouet en bon état…***

Vous désirez obtenir l'adresse du recyparc le plus proche de chez vous ?

Surfez sur : ***www.bep-environnement.be***.

## Remédiations d'été

Cette année, certains élèves ont repris le chemin de l'école un peu plus tôt que les autres…

C'est avec le sourire que 15 enfants scolarisés dans la commune ont profité de deux heures par jour de remédiation pendant une semaine. Ce fut l'occasion pour eux de se remettre dans le bain après une fin d'année si particulière. Trois enseignantes bénévoles volontaires se sont chargées de ces petits groupes afin de leur remémorer les bases de l'année précédente ou pour remédier à l'une ou l'autre difficulté plus ciblée.

Cette initiative de l'école est un des projets réfléchis pour cette nouvelle année scolaire dans le but de lutter contre le décrochage scolaire.

Encore une fois, merci aux enseignantes et bravo à nos petits élèves courageux !

## Ecole d'Onhaye - Marche ADEPS

**Le dimanche 4 octobre 2020 de 8 h à 18 h.**
Parcours de 5 – 10 – 15 – 20 Km.
Organisation : Comité de Parents Onhaye

## LA BIB

*Bibliothèque Communale de Onhaye*

**2A, RUE DES HAYETTES à 5522 FALAËN**
(à côté de la salle "Les Echos de la Molignée")

*Ouverture :*
le mercredi de14h à 16h
le dimanche de 10h à 12h

*Inscriptions (validité illimitée) :*
Adultes 4€ - Jeunes 3€

*Prêts (gratuit pour les jeunes scolarisés dans l'entité de Onhaye) :*
Adultes 0.50€ - Jeunes 0.35€

*Frais de retards par livre et par quinzaine :*
Adultes 0.50€ - Jeunes 0.35€

*Jeux :*
Tout public 0.5€ par jeu et par quinzaine

Téléphone: **082/610 130**
Site web: **WWW.LABIB.ONHAYE.BE**
**BIBLIOTHEQUECOMMUNALE.AFALAEN**

Nos lecteurs ont aimé :
1- Le flambeur de la Caspienne de J C Rufin
2- Un parrain à la Maison Blanche deFabrizio Calvi
3- Orange sanguine de Francis Groff





## Les accueillantes extrascolaires en formation

Quand une histoire à dormir debout devient une aventure palpitante à écouter.

Dans le cadre du processus de formation continue des accueillantes extrascolaires, les services Accueil Temps Libre des Communes de Hastière et d'Onhaye ont organisé 3 journées de formation pour les accueillantes extrascolaires du 06 au 08 juillet 2020.

Le thème de ces 3 journées données par l'Asbl Pescalune de Mont-sur-Marchienne était :
« Techniques d'animation : il était une fois ».

Au fil des jours, elles ont appris différentes techniques pour mettre de l'intonation, captiver le public, donner une voix différente à chaque personnage. Pour donner vie à notre conte, elles ont fabriqué leurs décors, joué les scènes avec des marionnettes, chanté, crié, dansé et ri. Cette formation laisse derrière elle un agréable souvenir et des conseils qui resteront gravés dans leurs mémoires.

**Témoignages des participantes :**

*« La formation fut pour moi une source d'inspiration, de nouvelles méthodes à essayer de mettre en place dans mon accueil. Stéphanie et Alain sont des personnes très enrichissantes, très professionnelles, à l'écoute de nos attentes… Je me suis bien amusée tout en apprenant des choses nouvelles même si parfois cela n'était pas toujours facile, surtout les exercices de respiration, articulation ou de virtuosité. Merci pour ces beaux échanges ».* - Béatrice

*« Très intéressant et enrichissant. Les formateurs bienveillants, ils savent mettre à l'aise par leur sourire et leur écoute. Des outils et des techniques très utiles. Merci ».* - Cloé

*« C'était vraiment chouette, ça m'a fait du bien car je suis de nature timide, donc réticente au départ, et puis hop c'est parti ! Merci encore ».* - Pascale

*« Chouette formation, j'ai passé 3 belles journées avec vous. Merci pour votre accueil à Heer. Merci aussi à Stéphanie et Alain pour leurs bons conseils et leur gentillesse ».* - Murielle

En parallèle, les 3 derniers jours de la formation de base des 100h étaient également organisés du 24 au 26 août à la Salle de Gérin en collaboration avec les Communes d'Anhée, Dinant, Doische, Hastière, Viroinval et Vresse-sur-Semois pour les accueillantes n'ayant pas le titre requis.

## Ecoles communales

### Ecole Communale d'Anthée
Rue Abbé Piret 1
5520 ANTHEE
Tél. : ***082 688 943***
Tél. accueil extrascolaire :
***0470 045 552***

### Ecole Communale de Sommière
Rue de Bouvignes 2
5523 SOMMIERE
Tél. : ***082 222 002***
Tél. accueil extrascolaire :
***082 229 618***

### Ecole Communale d'Onhaye
Rue Abbé Dujardin 16 A
5520 ONHAYE
Tél. et Fax : ***082 646 217***

### Ecole Communale de Falaën
Rue de la Gare 5
5522 FALAEN
Tél. : ***082 699 604***

### Horaires des cours
***Pour Anthée, Falaën, Onhaye et Sommière :***
- de 8 h 30 à 12 h 05 et de 13 h 30 à 15 h 20

### Accueil extrascolaire
***Pour Anthée, Falaën, Onhaye et Sommière :***
- à partir de 7 h 15 le matin jusque 18 h le soir

Mercredi après-midi : accueil centralisé dans l'implantation d'Onhaye de 12 h 30 à 18 h

***(possibilité de transport des enfants des autres implantations)***

### Directrice des 4 implantations
*Mme Caroline FALLAY - Directrice*
Rue Abbé Dujardin 16 A · 5520 ONHAYE
Tél. et Fax : 082 646 217
GSM : 0476 541 887

Pendant près de **5** mois !

# du 8 octobre 2020 au 28 février 2021

WR

Le Walhère Roi

vous présente son

# Chalet' Roi

## Un véritable chalet en bois, assemblé par notre partenaire Woodloc chauffé aux pellets

- **Tartiflette** au Condor
- **Raclette** en demi-roue (au Condor ou autres...)
- **Fondues** aux fromages
- **Brochettes** géantes
- Assiette **Tapas**, etc...

WOOD LOC

LOCATION DE CHALETS EN KIT

**-10%** sur chaque addition

PROMO * les deux premières semaines

* valable uniquement dans le « chalet hivernal » du 8 au 25/10

**Jeudis** soir
**Vendredis** soir
**Samedis** soir
**Dimanches** midi et soir

www.**le-walhere-roi**.be 082 69 97 19

Place Henri Collignon 11 5520 ONHAYE

Fermé lundi soir, mercredi et samedi midi • Réservation souhaitée

© hybizz.be